

Octobre 2009

page 7

Grippe A. L'Amétra invite à s'organiser et à anticiper

L'Amétra (médecine du travail) multiplie les interventions afin d'informer et d'inciter les entreprises à se préparer pour éviter que le système ne se grippe.

La salle du centre d'affaires de l'aéroport Nice-Côte d'Azur est comble, ce vendredi 15 septembre. Visiblement, dirigeants et responsables des ressources humaines s'interrogent sur les moyens de combattre efficacement le virus H1N1 qui menace les rouages de notre économie. Et c'est tout l'objet de cette réunion. En guise de maître de cérémonie, Bruno Demarest, président de l'Amétra (médecine du travail), appelle les entreprises à anticiper. « Il n'est pas encore trop tard », martèle-t-il.

Se préparer à l'absentéisme

Parmi les préconisations de la médecine du travail : tout d'abord se fournir en kit de survie (lingettes, masques, hydrogels...) et appliquer à la lettre le PCA (Plan de continuation

de l'activité) pour préserver le bon fonctionnement des services clés... quand on ne parle pas de « survie », « notamment pour les métiers qui consistent à recevoir et concentrer du public », précise celui qui officie également en tant que DRH du Palais des Festivals de Cannes. Car, pour les entreprises, le taux d'absentéisme pourrait grimper jusqu'à 40 % des salariés. Sans compter les éventuelles restrictions de déplacement à l'international et le manque de certaines matières premières ou services. Et l'Amétra de conseiller « un test à blanc avant la poussée pandémique », qu'on estime durer 8 semaines « pour évaluer les fonctions vitales de l'entreprise ». De son côté, la CCI Nice-Côte d'Azur est elle aussi mobilisée. La chambre consulaire a mis en place une équipe opérationnelle pour répondre aux questions des entreprises joignable au 0.820.422.422.

G.C.www.ametra06.orgwww.pandemie-grippale.gouv.fr